



Conseil des études
et de la vie Universitaire

COMPTE-RENDU

15 décembre 2008

Ordre du jour

- Approbation du procès verbal du dernier CEVU
- Le calendrier universitaire 2009-2010
- Les modifications du règlement du Collège de droit
- Le dispositif d'orientation active.

1. Approbation du procès verbal du dernier CEVU

Après quelques remarques préliminaires de l'ensemble des élus étudiants sur le fait qu'ils n'aient pas reçu assez tôt les annexes relatives aux points soulevés lors du Conseil en cours, le procès verbal du dernier Conseil est approuvé à l'unanimité.

2. Le calendrier universitaire 2009-2010

Le calendrier universitaire pour l'année 2009-2010 est présenté brièvement par M.Vogel, il ne présente aucune particularité. M.Vogel précise que la semaine de révision est maintenue, chose qui n'a jamais été remise en cause par l'administration.

Des détails tenant à l'orthographe et à la clarté de certains jours fériés retiennent l'attention de M.Cocatre-Zilgien, détails qui seront vraisemblablement réglés d'ici la diffusion du calendrier.

Le calendrier universitaire est approuvé à l'unanimité.

3. Les modifications du règlement du Collège de droit

Une modification du règlement du Collège de droit est présentée par M.Vogel. Il s'agit là d'un toilettage, résultat d'un sondage auprès des étudiants et des professeurs concernés. Pour rappel, le Collège de droit est un diplôme que des étudiants de l'université Panthéon Assas sélectionnés sur dossier peuvent passer en parallèle aux trois années de leur licence en droit. L'idée principale de cette refonte partielle tient à rendre obligatoire l'assiduité, et à obliger les étudiants en première année de Collège de droit à avoir au moins 13/20 de moyenne dans ce Collège pour être admis en deuxième année de Collège de droit, parallèlement à leur licence. Interrogé sur ce point, M.Vogel précise qu'il ne s'agit pas là de pratiquer un élitisme à outrance, mais seulement de privilégier les élèves s'étant réellement impliqués dans le Collège. Enfin, il s'agit également de ne plus permettre les admissions à la fin du premier semestre, mais seulement à la fin de la première année de licence.

Puisque cette modification est le fruit d'une réflexion commune avec les étudiants et les professeurs du Collège de droit, les élus Assas.net y sont favorables. Les modifications sont approuvées malgré un vote contre.

4. Le dispositif d'orientation active

C'est sur ce point que la plus grande partie des discussions ont lieu. Le regret des élus Assas.net et de l'ensemble des élus étudiants tient au fait qu'aucune annexe ne leur ait été communiquée avant le Conseil, et qu'ainsi ils ne savaient absolument pas de quoi il en retournait.

M.Vogel explique donc le principe de cette mesure : elle consiste à mettre en place, dès janvier prochain, un test sur le site de l'université à la disposition des étudiants actuels et futurs. Ceux ci pourraient répondre à une série de questions à titre purement indicatif, afin de savoir s'ils ont un profil de juriste. Après une série de questions des élus et des membres du Conseil, il ressort que ce test serait réalisé par



une entreprise privée, entreprise spécialisée dans ce genre de questionnaire. Les résultats obtenus seraient purement indicatifs, on l'a vu, et ne seraient en aucun cas inscrits dans le dossier de l'étudiant ayant répondu aux questions.

Des membres du Conseil regrettent que le test n'ait pas encore été réalisé, ou tout du moins qu'aucun exemple ne leur soit présenté (des questionnaires semblables sont déjà disponibles sur les sites de grandes universités anglo-saxonnes). De cette manière, ils auraient pu fonder leur vote sur un exemple concret, plutôt que sur une présentation abstraite. De même, les élus Assas.net ne savent pas à quoi correspond un « profil juridique » (il faudrait plutôt parler de *profils juridiques*) et s'interrogent donc sur l'utilité de ce test. Le dispositif d'orientation active est approuvé malgré un vote contre, et six abstentions (dont quatre des élus Assas.net, pour les raisons évoquées précédemment).

Les élus Assas.net,
Nitish Khoobarry (Vice Président étudiant),
Romain Broner,
Jenny Perrot,
Benoit Manuel.

